

### chaqueelecteurcompte.ca

- Alliance pour que chaque électeur et électrice compte:
  - Congrès du travail du Canada: clc-ctc.ca
    - Parl.gc.ca/Committees/fr/ERRE

Comité spécial sur la réforme électorale:

### Visitez ces sites web pour plus d'information

#### et @sctpnat

au fait des dernières nouvelles: www.facebook.com/cupescfp

- Suivez le SCFP national sur Facebook et Twitter pour demeurer
  - dans votre circonscription: actionpolitique@scfp.ca
- Écrivez au Comité d'action politique du SCFP pour vous impliquer

### scfp.ca/representation-mixte-petition

mixte à votre député fédéral en signant notre pétition électronique:

### Envoyez un message en faveur de la représentation proportionnelle

### Passez à l'action

notre démocratie. Ensemble, nous pouvons renforcer

de transposer cette volonté en actions.

Nous avons maintenant la possibilité du congrès national de 2015.

consulter les Canadiens sur la réforme électorale. Le Parlement a créé un comité spécial pour

en faveur à la représentation proportionnelle lors

Les membres du SCFP se sont prononcés

# NOTRE SYSTÈME ÉLECTORAL N'EST PAS JUSTE.

Les électeurs ont l'impression que leur vote ne compte pas...









# Au fédéral, le système électoral uninominal majoritaire à un tour est en vigueur.

Ainsi, le candidat qui obtient le plus de votes dans chaque circonscription l'emporte. Que la course soit serrée ou non, les votes en faveur des autres candidats ne comptent plus. Ces votes n'ont en effet aucune influence sur la composition du gouvernement.

Des partis forment des gouvernements majoritaires, même s'ils reçoivent moins de 40 pour cent des votes. D'autres parties se retrouvent avec une poignée de députés ou pas de députés du tout, même s'ils obtiennent une part importante du vote populaire dans l'ensemble du pays.

C'est pour cette raison que plusieurs pays comme l'Écosse, l'Allemagne et la Nouvelle-Zélande ont adopté la représentation proportionnelle mixte.

# Nous pouvons nous aussi améliorer notre système électoral dès maintenant.



La représentation proportionnelle mixte est un système électoral plus juste que notre système actuel.

Les électeurs veulent que chaque vote compte. Ils veulent aussi un député qui représente leur circonscription directement. Or, la représentation proportionnelle mixte offre le meilleur des deux mondes: **un bulletin, deux votes.** 

Un vote pour choisir votre député local: le candidat qui obtient le plus de votes l'emporte comme c'est le cas actuellement.

Un vote pour choisir votre parti : les partis dressent une liste de candidats qui seront élus, dans l'ordre où ils apparaissent sur la liste, selon les résultats de ce vote. Les bulletins sont dépouillés et la proportion de votes reçue par chaque parti détermine le nombre de sièges qu'il obtiendra.

#### **PRENONS UN EXEMPLE**



### Système uninominal majoritaire à un tour

Imaginons un petit pays dont le Parlement compte **24 sièges**. Après une élection tenue en vertu du système uninominal majoritaire à un tour, la composition du Parlement pourrait être la suivante:



Et ce, même si le résultat du vote populaire est:





## Représentation proportionnelle mixte : un bulletin, deux votes.

**Premier vote :** les deux tiers des sièges (16 sur 24) sont réservés aux candidats élus lors des élections locales. Le candidat qui reçoit le plus de votes remporte la circonscription, comme c'est le cas présentement.

**Deuxième vote:** les 8 autres sièges sont réservés aux candidats dont les noms apparaissent sur les listes des partis. On compte les votes obtenus par les partis et les résultats déterminent le nombre de sièges accordés à chaque parti.



16 sièges



Le nombre total de sièges obtenus par chaque parti lors de ces deux votes fait en sorte que la composition du Parlement reflète beaucoup mieux le vote populaire exprimé.



24 sièges